



SIGETA

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE GESTION DES TERRAINS D'ACCUEIL

Envoyé en préfecture le 06/03/2025

Reçu en préfecture le 06/03/2025

Publié le 06/03/2025

ID : 074-257401729-20250304-2025_03_11-BF

S²LO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS 2025 03 11

Séance du mardi 4 mars à 18h15 à la CCG – Salle Les Morènes - 38 rue Georges de Mestral,
74160 ARCHAMPS

Présidente : METRAL Christelle

Date de première convocation : 21/02/2025

Annulation comité défaut quorum : 28/02/2025

Nouvelle convocation : 28/02/2025

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 9

Pouvoirs : 2

Nombre de votants : 11

Pouvoir : Joëlle LAVOREL donne son pouvoir à Alban MAGNIN, Paul RANNARD donne son pouvoir à Jean-Louis MAGNIN

Présents : ANTONIELLO Claude, BELMAS Jean-Pierre, CLAUDE Josette, GILET Laurent, MAGIN Alban, MAGNIN Jean-Louis, METRAL Christelle, SEVE François, VERDONNET Christian

Absents : AYEB Ines, BELLATON Jacques, CHEMINAL Yves, CHEVALIER Laurent, COTTET Danielle, DEMONCEAU Henry, LAVOREL Joëlle, MARTINEZ Julian, MIVELLE Laurent, MORETTON Yannick, PUGIN André, RANNARD Paul, SAUGE Pascal, SCHUFFENECKER Anthony.

Excusés : CHEVALIER Laurent, COTTET Danielle, LAVOREL Joëlle, MIVELLE Laurent, MORETTON Yannick, PUGIN André, RANNARD Paul, SAUGE Pascal, SCHUFFENECKER Anthony.

Monsieur BELMAS Jean-Pierre est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Objet : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

La Présidente propose au Comité d'adopter le budget primitif 2025 par chapitre et précise que ce dernier reprend les éléments du Rapport d'Orientation Budgétaire du 4 février 2025.

Il est également important de préciser que suite au passage à la M57 au 01/01/2023 et conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise la présidente à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7.50 %

- Investissement : 7.50%

La note de synthèse présente les données financières de ce budget. Celui-ci s'établit :

-Section de Fonctionnement

Fonctionnement BP 2025			
Dépenses		Recettes	
Chapitre	Montants	Chapitre	Montants
011 - Charges à caractère général	433 100,00 €	013 - Atténuations de charges	21 500,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	400 000,00 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	76 400,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	243 417,75€	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	167 000,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	251 215,20 €	74 - Dotations, subventions et participations	1 183 849,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	54 800,00 €	75 - Autres produits gestion courante	6 000 €
66 - Charges financières	59 966,05 €	TOTAL	1 454 749€
67 - Charges spécifiques	10 000,00 €		
68 - Charges exceptionnelles	2 250,00 €		
TOTAL	1 454 749 €		

- Section d'Investissement :

Investissement BP 2025					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	REPORT 2024	Montants	Chapitre	REPORT 2024	Montants
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	76 400,00 €	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	1 122 159,29 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	25 000 €	0 €	021-Virement de la section de fonctionnement	-	243 417,75€
16 - Emprunts et dettes assimilées	8 608 €	189 298,74€	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	251 215,20€
20 - Immobilisations incorporelles	19 900 €	89 000 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	-	150 600,96€
21 - Immobilisations corporelles	208 053,25 €	75 800 €	041 - Opérations patrimoniales	-	51 000€
23 - Immobilisation en cours	1 013 040,40 €	283 585,61€	13 - Subventions d'investissement	204 892,80 €	0 €
041 - Opérations patrimoniales	-	51 000,00 €	16 - Emprunts et dettes assimilées (165)	-	16 400 €
TOTAL	1 274 601.65€	765 084,35€	TOTAL	204 898.80€	1 834 793,20€
	2 039 686 €			2 039 686 €	

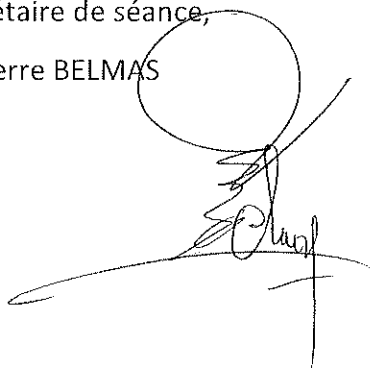
Le Comité Syndical, après en avoir voté, approuve à l'unanimité ;

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et année que dessus.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,

Jean-Pierre BELMAS



La Présidente,

Christelle METRAL

